

Chers collègues,

Être administrateur pour l'Ordre au cours des cinq dernières années fut une belle occasion pour moi de m'investir à fond dans le développement et la mise en valeur de la profession au bénéfice de la population du Québec. J'ai ainsi pu contribuer activement à l'élaboration du référentiel de compétences, au développement de notre plan stratégique 2018-2021 et à la mise en œuvre du nouveau cadre de gouvernance, particulièrement en matière de gestion de risque et d'audit. Ma participation comme administrateur de la Maison de l'architecture et du design et plus récemment comme président de son conseil d'administration, m'a aussi permis de travailler au maintien à court, moyen et long terme de ce bel exemple de notre patrimoine architectural.

Poursuivre mon mandat me permettra de m'activer encore plus à la promotion et l'adoption d'une Stratégie québécoise de l'architecture qui demeure une priorité fondamentale pour l'Ordre et pour moi, afin d'assurer le développement d'une architecture de qualité et d'un environnement bâti durable. Je pense aussi que l'Ordre peut être un promoteur plus actif des architectes comme maîtres d'œuvre incontestables de notre environnement bâti. En effet, je suis persuadé que les architectes sont les professionnels les mieux outillés pour assurer la direction de tout type d'interventions immobilières, peu importe l'envergure, la complexité ou la diversité. Il va sans dire que la valeur ajoutée créée par nos membres assurera une meilleure protection du public, ce qui est de l'essence même de notre mission. Il faudrait d'ailleurs que l'on travaille, comme administrateurs de l'Ordre, à soutenir la nomination d'architectes à la tête des grandes organisations gouvernementales responsables des espaces bâtis souvent les plus stratégiques de nos agglomérations. Je crois fermement que nos gouvernements doivent identifier prioritairement des architectes comme candidats potentiels pour occuper les hautes fonctions responsables de notre environnement bâti, que ce soit au niveau du cadre réglementaire, du financement ou de la réalisation de projets. Il faut aussi poursuivre nos actions pour un positionnement public clair en faveur d'un environnement bâti et d'une architecture de qualité. Je veux ainsi m'impliquer activement à promouvoir la qualité pour tous les développements et investissements majeurs qui ont un impact sur notre paysage architectural, que ce soit en matière d'immeuble ou d'infrastructure. Cela ne fera que favoriser et faciliter ultimement la mise en œuvre d'une Stratégie québécoise de l'architecture.

2021-04-13